

CIRCULAIRE D'INFORMATION AÉRONAUTIQUE 29/20

OUVERTURE DE LA NOUVELLE TOUR DE CONTRÔLE À RED DEER, EN ALBERTA (CYQF)

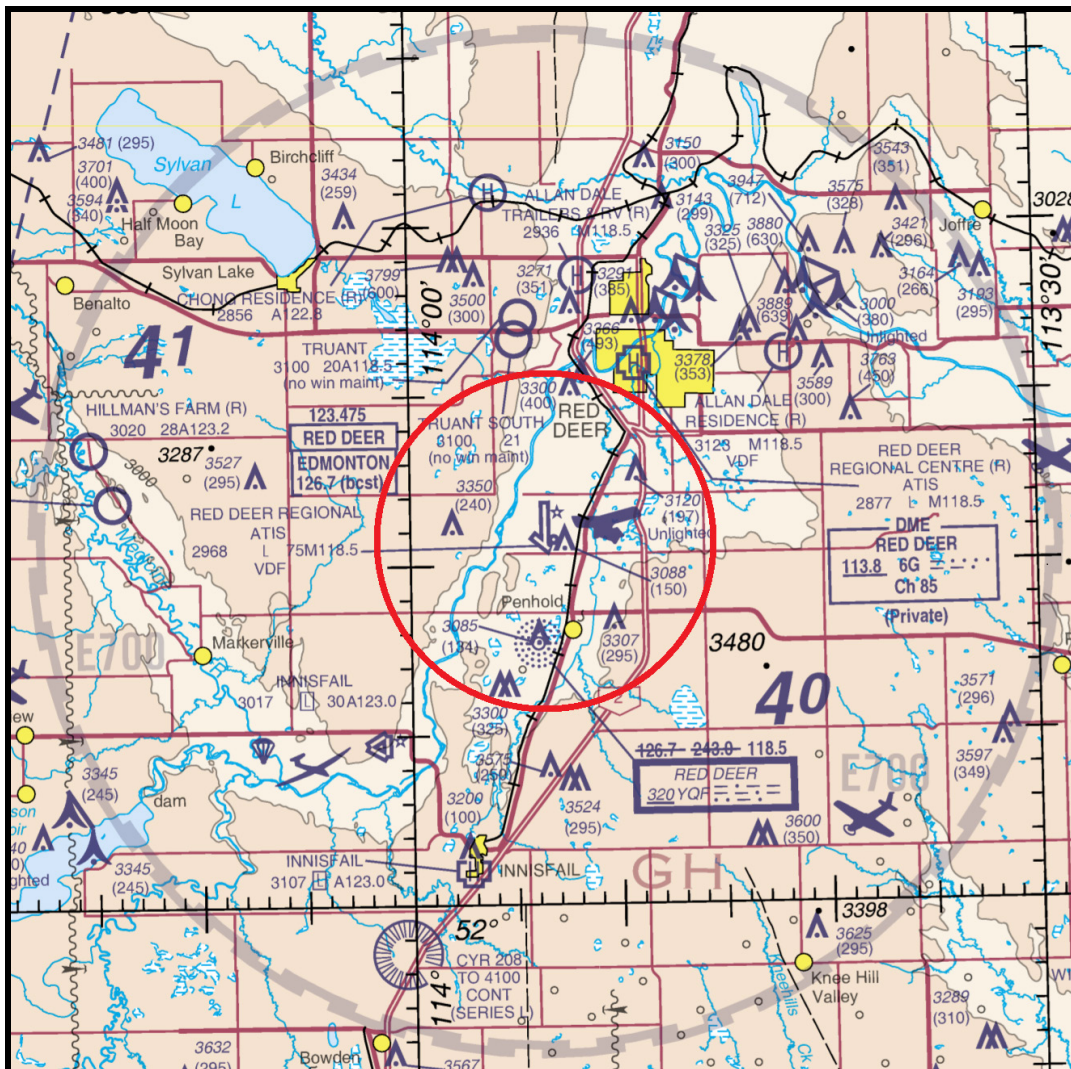
En 2018, NAV CANADA, exploitant national du système de navigation aérienne civile, a entrepris une étude aéronautique sur les services de la circulation aérienne (ATS) requis et les exigences de l'espace aérien à l'aéroport régional de Red Deer (CYQF) [voir la figure à la page suivante]. L'étude a permis de conclure que la structure actuelle de l'espace aérien et le niveau actuel des ATS, soit un service consultatif d'aéroport (AAS), sont appropriés. Plusieurs mesures d'atténuation des risques visant à améliorer la sécurité et l'efficacité des opérations aériennes ont été mises en place. Entre autres, des directives supplémentaires à l'intention des pilotes ont été ajoutées dans les cartes de procédures terminales VFR (VTPC) du *Supplément de vol - Canada* (CFS) le 20 juin 2019.

Par la suite, un examen de 90 jours après la mise en œuvre a été réalisé, de concert avec une surveillance continue des niveaux de trafic. Il a été conclu que le passage à un service de contrôle de la circulation aérienne (ATC) était requis.

Une tour ATC sera exploitée 16 heures par jour de 1300 à 0500, temps universel coordonné (UTC) (0400 à 1200 UTC pendant l'heure avancée) et utilisera la fréquence obligatoire (MF) actuelle 118,5 MHz. La zone de contrôle (CZ) deviendra un espace aérien de classe D pendant les 16 heures d'exploitation de la tour. La station d'information de vol (FSS) sera exploitée huit heures par jour sur la même fréquence (118,5 MHz) de 0500 à 1300 UTC (0400 à 1200 UTC pendant l'heure avancée) et la CZ deviendra un espace aérien de classe E et à utilisation de la MF.

Les services de contrôle au sol durant les heures d'exploitation de la tour ATC seront offerts sur la fréquence 121,9 MHz et les services consultatifs au sol durant les heures d'exploitation de la FSS seront offerts sur la MF 118,5 MHz. Un service automatique d'information de région terminale (ATIS) sera offert 24 heures par jour sur la fréquence 124,0 MHz.

Ces changements devraient entrer en vigueur le 5 novembre 2020 à 0901 UTC. Les publications aéronautiques pertinentes seront mises à jour en conséquence. Reportez-vous au supplément de l'AIP approprié jusqu'à ce que les prochaines éditions de la carte aéronautique de navigation VFR (VNC) de Calgary et d'Edmonton (AIR 5005 et AIR 5015) soient disponibles, en avril 2021.



NE PAS UTILISER AUX FINS DE NAVIGATION

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

NAV CANADA
 Service à la clientèle
 77, rue Metcalfe
 Ottawa (Ontario) K1P 5L6

Tél. : 800-876-4693
 Téléc. : 877-663-6656
 Courriel : service@navcanada.ca

James Ferrier
 Directeur, Gestion de l'information aéronautique et opérations aériennes